

CHAPITRE 1 :

Commentaires du Vérificateur général

Notre rapport 2025 Volume I comprend trois chapitres :

- Entretien des unités de logement public
- Programme de retraite anticipée d'Énergie NB
- Prestation des services d'aide juridique

Entretien des unités de logement public

La Société d'habitation du Nouveau-Brunswick est responsable de l'entretien de 4 630 unités de logement public réparties dans la province. Nous avons constaté des lacunes importantes dans les systèmes et les pratiques liés à l'entretien de ces unités. Les principales constatations comprennent des inspections incomplètes, des travaux de réparation tardifs et un suivi budgétaire inadéquat. Des recommandations ont été formulées pour améliorer l'achèvement des inspections, les délais d'exécution des travaux d'inoccupation et l'efficacité globale du programme d'entretien.

Programme de retraite anticipée d'Énergie NB

Énergie NB est une société de la Couronne autorisée à vendre de l'électricité en vertu de la *Loi sur l'électricité*. Au cours du processus d'établissement du budget 2022-2023, la société a déterminé qu'elle devait réaliser d'importantes économies et les Ressources humaines ont été chargées de créer le programme de retraite anticipée. Nous avons mis en évidence des problèmes liés à la conception, à la gouvernance et à la mise en œuvre du programme. Des recommandations ont été formulées afin d'améliorer les processus de prise de décision, de garantir la conformité avec les règlements en matière de pensions et de contrôler efficacement les résultats du programme.

Prestation des services d'aide juridique

La Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick est chargée de fournir aux personnes à faible revenu une aide juridique pour certaines affaires pénales et familiales. Nous avons constaté que, bien que des systèmes et des pratiques soient en place pour assurer une prestation efficace des services d'aide juridique, des améliorations sont nécessaires pour mettre à jour les critères d'admissibilité financière, officialiser le processus d'appel financier et intégrer des comparaisons de coûts dans les modèles de prestation de services. Des recommandations ont été formulées pour assurer l'examen en temps opportun de la grille d'admissibilité financière, l'application cohérente des appels financiers et l'optimisation des ressources dans la prestation des services.

Remerciements

Nous tenons à remercier le personnel des ministères pour l'aide qu'il nous a apportée dans l'élaboration du présent rapport. Je tiens également à remercier mon équipe d'audit pour le dévouement et le professionnalisme dont elle a fait preuve dans l'accomplissement du mandat du bureau du vérificateur général du Nouveau-Brunswick.



Paul Martin, FCPA, FCA
Vérificateur général